

# Registre des armes à feu Québec prêt à prendre la relève

Radio-Canada

Mise à jour le mardi 24 mars 2009 à 17 h 59

Si plusieurs croyaient que l'enregistrement des armes à feu était une question réglée au Canada, ils devront déchanter.

Un député conservateur de la Saskatchewan a déposé un projet de loi privée pour exclure l'enregistrement des armes d'épaule. Le vote aux Communes devrait être libre et les partis d'opposition sont demeurés prudents.

À Québec, par contre, on s'oppose vivement à l'abolition du registre. Le ministre de la Sécurité publique, Jacques Dupuis, a écrit à son homologue fédéral pour lui dire que les armes visées par le projet de loi représentaient 95 % des armes à feu enregistrés, et que Québec a adopté des mesures pour renforcer les contrôles. Surtout que la loi fédérale n'a déjà plus beaucoup de mordant depuis l'arrivée au pouvoir des conservateurs qui ont décidé de ne plus sanctionner le propriétaire n'ayant pas enregistré son arme.

Mardi, le premier ministre du Québec, Jean Charest, a été très clair en réclamant qu'on lui transfère le pouvoir de réglementer dans ce domaine, si Ottawa est pour déréglementer.

*Il y a un élément de bon sens dans le registre des armes à feu. L'argent a été dépensé, le registre existe. Je me fie aux experts que sont les policiers sur le terrain. Eux nous disent que c'est un outil qui est très utile pour leur travail.*

— *Le premier ministre du Québec, Jean Charest*

Selon l'avocat criminaliste Jean-Claude Hébert, le transfert de la gestion du registre est possible. « Bien sûr, avec cette responsabilité, il y a des coûts rattachés à ça. Mais semble-t-il que Québec est prêt à prendre cette responsabilité-là et renvoie la balle dans le camp du gouvernement fédéral, qui aura à s'afficher clairement et à dire "nous refusons cette offre du gouvernement du Québec". Ce sera politiquement, bien sûr, une décision un peu délicate à justifier. »

Prudence à Ottawa

À Ottawa, les partis d'opposition se montrent prudents face au projet du premier ministre Stephen Harper de tenir un vote libre sur l'abolition du registre des armes d'épaule.

Dans une entrevue au réseau CTV, le chef libéral Michel Ignatieff a dit qu'il voulait d'abord prendre connaissance des détails du projet de loi qui abolirait l'enregistrement des fusils et carabines de chasse. Il a précisé qu'il n'appuierait aucune mesure qui réduirait le contrôle des armes de poing.

Quant au chef néo-démocrate Jack Layton, il estime que le projet de loi initial prévoit des assouplissements pour un trop grand nombre de types d'armes autres que celles utilisées par les chasseurs et les adeptes du tir.

Le registre des armes à feu a été mis sur pied il y a 14 ans.